



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MULTIPAR BNP PARIBAS Génération 2036-2040, un compartiment du FCPE MULTIPAR BNP PARIBAS Génération, Part : Classique (990000126919)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.9.69.320.346 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement alternatif (FIA) nourricier. Il est constitué sous la forme d'un compartiment de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), soumis aux dispositions du code monétaire et financier. Il s'agit d'un FCPE Multi-Entreprises.

Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 90% dans un seul autre OPC qui prend alors la qualification de fonds maître.

Durée

Ce Produit a une date d'échéance fixée au plus tard le 31/12/2040.

BNPP AM n'a pas le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. Le conseil de surveillance décide des opérations de fusion, scission ou liquidation.

Objectifs

Objectif de gestion : Multipar BNP Paribas Génération 2036-2040 est un compartiment nourricier investi en totalité et en permanence dans la catégorie d'action «Y» du compartiment (dit «maître») BNP Paribas Génération 2036-40 de la SICAV BNP Paribas Génération et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion et le profil de risque du compartiment nourricier « Multipar BNP Paribas Génération 2036-2040 » sont identiques à ceux du compartiment maître « BNP Paribas Génération 2036-40 » de la SICAV « BNP Paribas Génération ». La performance du FCPE nourricier sera inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais.

L'objectif de gestion du compartiment maître est d'obtenir au travers d'une gestion diversifiée via des OPCVM ou FIA actions, obligations et monétaire, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence dont l'allocation actions est, au fil des années, dégressive par rapport à l'allocation taux. Ainsi, chaque année, le pourcentage d'actif net exposé aux actions diminue et l'allocation en produits de taux augmente parallèlement pour atteindre à 15 ans du premier jour de l'année 2040 (soit en 2026), une répartition d'environ 67,5% Actions/32,5% Taux, à 10 ans (soit en 2031) une répartition d'environ 37,5% Actions/62,5% Taux et à 5 ans (soit en 2036) une répartition d'environ 9% Actions/91% Taux et en fin de période (soit à partir de 2040) une exposition d'environ 1,5% en actions et 98,5% en produits de taux. Le gestionnaire financier peut adapter cette répartition afin de tenir compte des conditions de marché dans la limite de +/- 20% en valeur relative par rapport à l'indicateur de référence sur l'allocation actions.

A titre d'information, au 1er janvier 2024, l'indicateur de référence est le suivant : 24% MSCI Europe + 11% MSCI EMU Micro Cap + 26% MSCI USA + 4,2% MSCI Japan + 3,8% MSCI Pacific Ex Japan + 9% MSCI Emerging Markets + 5% JPM Emerging Bonds Local Sovereign + 17% Bloomberg Global Aggregate Corporate Bonds. Tous les indices actions sont calculés dividendes nets réinvestis et les indices taux, coupons réinvestis.

La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Caractéristiques essentielles du compartiment : L'objectif est atteint au travers d'une gestion diversifiée via des OPCVM/FIA actions, obligations, monétaires internationaux suivant une grille d'allocation d'actifs dont le risque actions est progressivement diminué vers une sensibilisation en taux, à l'approche de la fin de la durée minimum de placement recommandée.

Le portefeuille est composé principalement d'OPCVM/FIA. Il est constitué au terme d'un processus reposant sur l'analyse économique et des éléments techniques propres à chaque marché et comportant quatre étapes : application de la grille de désensibilisation, allocation tactique, sélection des OPCVM/FIA et suivi du portefeuille. La part des actifs du compartiment dont le SRRI est inférieur ou égal à 3 évolue en fonction de la fin de la durée minimum de placement recommandée (20% de l'actif net à partir de 10 ans avant la fin de la période de placement recommandée, 50% à partir de 5 ans avant cette même période puis 70% à partir de 2 années avant cette période).

Le compartiment peut être investi:

- Jusqu'à la totalité de son actif net sur les marchés d'actions directement et/ou via des OPCVM/FIA dont 20% maximum sur les marchés actions des pays émergents. L'investissement sur les marchés actions de petites et moyennes capitalisations, d'ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME (petites et moyennes entreprises) est limité à 20% de l'actif net.

- Jusqu'à la totalité de son actif net sur les marchés de taux via des OPCVM/FIA dont 15% maximum sur les marchés de taux des pays émergents. L'investissement sur ces marchés s'effectue via des OPCVM/FIA ou au travers de titres directs (obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées ainsi qu'en titres de créance négociables émis par des émetteurs publics ou privés sur des marchés réglementés internationaux. Il n'y a pas de prédétermination de la répartition entre la dette privée et la dette publique. L'exposition aux produits de taux est comprise dans une fourchette allant de 10% minimum à 100% maximum de l'actif net. Les instruments du marché monétaire et les titres de créance peuvent bénéficier d'une notation «émission» Investment grade ou High Yield (titres spéculatifs). Les titres spéculatifs pourront représenter jusqu'à 25% maximum de l'actif net. Le gestionnaire par délégation dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur. En cas d'absence de notation émission, la notation émetteur se substituera à cette dernière.

L'actionnaire de la zone Euro est exposé, dans la limite de 100% de l'actif net, au risque de change lié à la baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, en couverture ou en exposition. Du fait de l'utilisation des instruments financiers à terme, l'exposition globale du compartiment pourra représenter jusqu'à 120% de l'actif net.

Autres informations : Affectation des revenus : Capitalisation. Les demandes de rachats, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser quotidiennement au teneur de compte conservateur des parts et sont exécutées au prix de rachat conformément aux modalités prévues dans le règlement.



Investisseurs de détail visés

La part Classique est offerte à tous les souscripteurs personnes physiques et personnes morales. Ce Produit est conçu pour les bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale et/ou retraite qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la date de maturité du Produit (31/12/2040).

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Teneur(s) de Comptes Conservateur(s) de Parts : BNP PARIBAS
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment du FCPE MULTIPAR BNP PARIBAS Génération. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le règlement et les rapports périodiques du FCPE. L'actif et le passif des différents compartiments du FCPE sont ségrégués.
- Le règlement, le(s) document(s) d'informations clés relatif(s) aux autres parts de ce Produit, la valeur liquidative ainsi que les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur votre espace personnel accessible depuis le site internet www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com ou sur votre espace personnel accessible depuis le site internet de votre teneur de compte ou le cas échéant de votre compagnie d'assurance et/ou sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.
- Le prospectus, les statuts, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques, rédigés en langue française, du fonds maître sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.
- Le conseil de surveillance examine la gestion financière, administrative et comptable du FCPE, le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, décide des opérations de fusion, scission ou liquidation et donne son accord préalable aux modifications du règlement du FCPE dans les cas prévus par ce dernier. BNPP AM exerce les droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du FCPE et décide de l'apport des titres, à l'exception des titres de l'entreprise ou de toute entreprise qui lui est liée.
- Les informations concernant la composition du conseil de surveillance du FCPE sont disponibles dans le règlement du FCPE.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'au plus tard le 31/12/2040. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement, à travers son fonds maître, dans différentes catégories d'actifs en respectant une diversification internationale justifie la catégorie de risque. Plus il se rapproche de la date objectif, plus l'investissement en actifs plus risqués diminue et, par conséquent, le risque global diminue aussi. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au règlement.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les ordres de souscription/rachat du Produit sont exécutés chaque jour, conformément aux modalités prévues dans le règlement du FCPE. Les ordres de souscription/rachat dans le fonds maître sont centralisés chaque jour ouvré, conformément aux modalités prévues dans son prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus au professionnel qui commercialise le produit. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : jusqu'à la date de maturité du Produit | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 8,4 ans | Si vous sortez à l'échéance, le 31/12/2040 |
|---|--------------------------------|------------------------------|--|
| Exemple d'investissement : 10.000 EUR | (en cas de déblocage anticipé) | | |

Scénarios

| Scénario | Minimum | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 8,4 ans | Si vous sortez à l'échéance, le 31/12/2040 |
|----------------------|---|---------------------------|------------------------------|--|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5.458,09 EUR | 4.851,2 EUR | 2.314,52 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -45,42% | -8,65% | -8,29% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5.458,09 EUR | 7.563,27 EUR | 6.310,74 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -45,42% | -3,43% | -2,68% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10.306,05 EUR | 12.929,62 EUR | 20.563,02 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 3,06% | 3,26% | 4,35% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 14.151,64 EUR | 22.226,68 EUR | 26.137,22 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 41,52% | 10,50% | 5,84% |



Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2003 et 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2003 et 2020.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an (en cas de déblocage anticipé) | Si vous sortez après 8,4 ans | Si vous sortez à l'échéance, le 31/12/2040 |
|--------------------------------|---|------------------------------|--|
| Coûts totaux | 690,95 EUR | 2.731,38 EUR | 8.730,41 EUR |
| Incidence des coûts (*) | 7,01% | 2,75% chaque année | 2,42% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,77% avant déduction des coûts et de 4,35% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an | |
|--|---|-----------------|
| Coûts d'entrée | Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 500 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,01% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023. | 190,95 EUR |
| Coûts de transaction | Il n'existe pas de coûts de transaction pour ce Produit. | 0 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit. | 0 EUR |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : date de maturité, au plus tard le 31/12/2040. Cette durée ne tient pas compte des contraintes d'indisponibilités liées à l'épargne salariale et/ou retraite.

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la date d'échéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le règlement.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son teneur de compte conservateur de parts. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Les performances et scénarios de performance passées du Produit sont disponibles sur le site internet <https://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com/entreprises/> et/ou sur le site internet www.bnpparibas-am.com ou sur votre espace personnel accessible depuis le site internet de votre teneur de compte ou, le cas échéant, de votre compagnie d'assurance.
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 2 dernières années par rapport à son indice de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à son indice de référence.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur.

